
Conseil Consultatif du Quartier « La Noue Caillet – Terre Saint Blaise »

*Compte-rendu de la séance du vendredi 2 avril 2021
Réunion en Visio Conférence*



Compte rendu de la réunion du Conseil Consultatif de Quartier « Terre Saint Blaise - Noue Caillet »

Date de la réunion en Visio Conférence : Le vendredi 2 avril 2021

Heure du début de la réunion : 18h00

Heure de fin de la réunion : 20h00

Animateurs de la réunion : M. GIRARDY Didier (Elu à la démocratie participative), M. TRAORE Samba (Elu).

Introduction : M. Girardy rappelle que Mme Colline HAMMEL Amel responsable du service démocratie locale a quitté son poste en février et qu'elle vient d'être remplacée par M. AIDOU DI Ali. Le service est actuellement en restructuration avec de nouveaux recrutements qui devraient intervenir dans les semaines à venir.

1- Un rappel du fonctionnement du Conseil Consultatif de Quartier

Le Conseil Consultatif de Quartier est élu pour une période de 2 ans, il est constitué de 10 à 15 personnes, il s'agit d'un mandat reconductible. Les comptes rendus seront établis par un secrétaire de séance. Les ordres du jour seront établis pour les réunions qui auront lieu chaque mois.

Les membres des CCQ pourront s'appuyer sur l'expérience, la connaissance et la présence des différents services si nécessaire. Une charte sera établie afin de fixer le cadre des CCQ. L'ensemble des membres des différents CCQ se réuniront en séance plénière une fois par an.

Un stand représentant les CCQ sera mis en place et géré par ses membres lors du forum associatif de septembre.

Afin de développer encore plus les instances citoyennes, le Conseil des sages, conseil des jeunes, le conseil des enfants verront bientôt le jour, mais il y aura également d'autres instances qui sont en réflexion, mais dont nous ne pouvons vous parler qu'après étude et validation de l'exécutif.

2- Le budget Participatif

Le calendrier du budget participatif suit son cours après l'appel à projets lancé dans les différents conseils consultatifs de quartiers.

Dans le cadre des projets participatifs, 102 projets ont été proposés par les citoyens. Après une étude de faisabilité technique et financière (budget : 325 000 euros), 21 projets ont été retenus.

Les projets retenus proviennent de l'ensemble du territoire de la ville :

- ↪ La Noue Caillet, Terre Saint Blaise ⇒ 3 projets,
- ↪ Les merisiers ⇒ 2 projets,
- ↪ Le Saule Blanc ⇒ 4 projets,
- ↪ Le Maingy ⇒ 3 projets,
- ↪ La Mare à la Veuve ⇒ 4 projets
- ↪ 5 projets en direction de l'ensemble du territoire de la ville.

La plaquette sera diffusée :

- Samedi 3 avril - au marché de la gare
- Dimanche 4 avril - au marché place du 11 Novembre 1918
- Samedi 10 avril - marché Suzanne Buisson
- Vendredi 16 avril - Place Nicole Neuburger

Les membres du conseil consultatif de chaque quartier sont bien entendu invités à venir à la rencontre des habitants afin d'échanger, partager et expliquer lors de ces dates.

Les règles sanitaires liées à l'épidémie de la Covid seront scrupuleusement respectées.

Une communication par l'intermédiaire du reflet, sur les réseaux sociaux, sur le site de la ville sera mise en place. Des urnes seront installées dans les structures de la ville accueillante du public (MDQ, maison Marianne, MJSP, Mairie...).

Les bulletins-réponses pourront être renvoyés gratuitement par la poste (Bulletin préaffranchi).

Un retour auprès des bondynois dont les projets ont été retenus, mais également ceux dont les projets n'ont pas été retenus ont été effectués.

Mode de scrutin : du 1er au 30 avril 2021, chacun a la possibilité de voter pour son ou ses projet(s) favoris. Pour cela, rien de plus simple : vous disposez de 5 points que vous pouvez attribuer comme vous le souhaitez.

Les 2 règles à retenir :

- Vous pouvez utiliser jusqu'à 5 points en tout.
- Vous ne pouvez voter qu'une seule fois.

Dès que la situation sanitaire le permettra, une réunion plénière de présentation des projets 2019 sera mise en place ainsi qu'un point sur les différents projets à venir.

3- Les commissions

Il existe 6 commissions ouvertes aux membres des conseils consultatifs de quartiers (2 par commission). Ces commissions ont pour but de travailler avec les différents représentants des instances ainsi qu'avec les élus afin de préparer les conseils municipaux. Les membres représentants sont élus par tirage au sort à la suite de candidatures motivées. Les mixités homme / femme ainsi que celle de territoire seront respectées.

Commissions municipales :

- **Commission n° 1 :** Commission des Finances, de l'Emploi, du Commerce et des services publics : vice-président M. YOUNSI Rachid
- **Commission n° 2 :** Commission de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Espaces Publics : vice-président M. M. SAGKAN Olivier Onur
- **Commission n° 3 :** Commission de l'Education, de la Jeunesse et de la Solidarité : vice-présidente Mme PONCET Alison
- **Commission n° 4 :** Commission de la Citoyenneté, de la Démocratie Locale et de la Politique de la Ville : vice-président M. GIRARDY Didier
- **Commission n° 5 :** Commission de la Culture, des Associations, du Sport et des Relations extérieures : vice-président M. AMZEL Alexandre
- **Commission n° 6 :** Développement durable, Présidé par M. Laurent COTTE. Les représentants citoyens sont Mme Marchand du Mainguy et M. DOUVILLE de la Mare à la Veuve. Une fois avoir collecté l'ensemble des informations sur les différents CCQ, on vous communiquera prochainement les différents liens citoyen afin que vous puissiez communiquer et échanger ensemble sur ce qui a déjà été fait et de ce qui a été dit.

Chaque commission municipale est composée de la manière suivante :

- 12 membres élus désignés par le Conseil municipal (9 de la majorité et 3 de l'opposition)
- 2 représentants des Conseils Consultatifs de Quartier
- 1 représentant du Conseil des sages
- 1 représentant du Conseil des jeunes (selon la commission)
- 1 Conseil des enfants (selon la commission)

Elles se réunissent 15 jours avant les conseils municipaux, afin d'aborder les thématiques de leurs commissions qui y seront présentées. Si leurs thématiques ne sont pas abordées en conseil municipal, il n'y a pas lieu de les convoquer comme il est stipulé dans le règlement.

Ces commissions peuvent également être réunies afin de réfléchir sur une thématique, un projet ou même une idée impulsées par un ou plusieurs citoyens à travers nos conseils de quartiers.

Chaque conseil de quartier aura un représentant ou un rapporteur afin de connaître les thématiques abordées lors de ces commissions.

4- La Gestion Urbaine de Proximité (GUP)

Rappel historique : « *La GUP est une démarche essentielle pour améliorer la qualité de vie des habitants des quartiers, la GUP née dans le cadre de la politique de la ville et plus particulièrement*

des grandes opérations de rénovation urbaine, s'avère avoir une visée éminemment opérationnelle, les actions mises en place à travers cette GUP pouvant se constater et s'apprécier au fil des jours et permettre de façon visible de changer positivement le quotidien des habitants et des professionnels vivant dans les quartiers prioritaires. »

L'autre démarche dans laquelle les Conseils Consultatifs de Quartiers ont un rôle majeur est la GUP à travers les marches exploratoires. Il s'agit d'un outil simple et efficace, au service de tous les habitants du quartier. Il s'agit d'explorer, avec un petit groupe, un site particulier pour observer et analyser avec précision les atouts ou les faiblesses de l'espace urbain des quartiers que ces habitantes empruntent quotidiennement. Cette analyse doit se faire à partir d'une grille de lecture sur les critères d'aménagements et de fréquentations susceptibles d'améliorer la sécurité d'un espace public déterminé, notamment la visibilité, la signalisation, l'animation et la présence humaine, l'entretien des lieux, etc.

Différents outils d'analyse ont été créés et seront transmis au CCQ afin que vous puissiez vous en imprégner et que vous commenciez à les remplir par rapport à vos constatations sur le territoire. En effet, lors de nos promenades, nous pourrions constater des situations à un instant T, mais vous pourriez peut-être constater d'autres choses à d'autres heures. Vous êtes les experts de vos quartiers. Vous êtes les acteurs principaux et vous vivez vos quartiers au quotidien. Des déambulations thématiques pourront être mises en place à la demande des CCQ. Celle-ci pourra nous permettre de réfléchir ensemble sur le plan d'aménagement urbain lié au projet ville, mais également à votre budget participatif.

L'agent de la GUP

Le représentant GUP sera très prochainement recruté, il sera le relais et le représentant ville auprès des différents partenaires (Citoyens, Bailleurs, voisinages, services...). Il sera un lien avant, pendant et après les CCQ. Il coordonnera, animera et pilotera la démarche. Il sera réactif et fera en sorte que les différents services de la ville ou des différents partenaires soient également réactifs.

5. Les Projets Ecologiques

- a. **Sur la commission développement durable qui s'est tenue** : Les membres de la commission souhaitent réfléchir sur un projet de journée sans voiture une fois par mois. Cette journée sans voiture se fera autour d'un événement festif en direction de l'ensemble de la population.
- b. **Rendre Bondy plus verte** : La ville souhaite arboriser l'ensemble des places de parking immobilisées depuis plus de 10 ans dans le cadre du plan Vigipirate. L'expérience a déjà commencé devant la bibliothèque Denis Diderot et sera bientôt engagée devant l'école Pierre Curie. Des projets de jardins partagés sont également à l'étude dans le cadre du budget participatif.
- c. **Création d'une charte 5G** : Etudier la faisabilité de la 5G, pourquoi pas, mais pas dans n'importe quelles conditions, voilà pourquoi la commission souhaite à travers cette charte définir le cadre et les conditions d'une 5G. L'avancée scientifique ne se fera pas au détriment de la population bondynoise.

6. La police municipale

Le nouveau responsable de la police municipale travaille en étroite collaboration avec le commissariat de Bondy. Il provient lui-même de la police nationale. Il est rappelé qu'il est possible de le faire intervenir sur les questions de sécurité lors des CCQ.

L'effectif de la police municipale est passé de 4 agents à 12 agents. Ils seront en fonction 7 jours sur 7 de 7h00 à 20h00 pour le moment. Ils seront 18 à la fin du premier semestre voir au début du second semestre 2021. L'objectif bas est d'arriver à 25 agents.

Bien que les missions de la police municipale ne soient pas les mêmes que ceux de la police nationale, leurs déploiements se feront sur les endroits criminogènes ou accidentogènes tout en étant également présents sur les sites de sécurisations (entrée et sortie d'école, stationnements gênants...).

7. Propreté

La ville vient de recruter 7 arpenteurs et une grande phase de nettoyage est engagée. Ils sont chargés de repérer, signaler et ramasser ou faire ramasser les dépôts sauvages. En collaboration avec la police municipale, ils ont également un rôle d'investigation, car s'ils arrivent à identifier les contrevenants à travers des courriers ou tout autre document, ils devront le signaler afin que l'administration puisse établir un procès-verbal aux contrevenants.

8. Divers

- Problème avec les marchands à la sauvette sur les marchés du nord de la ville. Ils s'installent sur des zones interdites et ne ramassent pas leurs déchets une fois la journée terminée. La ville a décidé de rendre la police municipale plus visible la PM, un point hebdomadaire est effectué avec le maire afin de rendre compte de la situation.
- Les signalements permettent à la ville d'agir rapidement notamment sur les détritiques grâce à l'équipe des arpenteurs.
- Les membres du bureau souhaitent savoir quand sera mis en place le plan d'équiper la ville de caméras. Le président a souhaité rassurer les membres du bureau en affirmant la volonté de la ville à s'équiper rapidement.
- Une commission va être mise en place avec un représentant de chaque bureau de CCQ afin d'établir une charte commune.
- Le magasin Lidl va bientôt s'agrandir avec des travaux qui menaçaient de priver le nord de la ville de commerce. Le Maire a demandé que des préfabriqués soient installés sur le parking Maurice Benhamou afin que les habitants du nord puissent avoir accès à leur centre commercial.
- Les membres du bureau souhaitent souligner le manque de commerce sur le nord de la ville et un manque de diversité sur l'ensemble du territoire.